

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT LE 19 DÉCEMBRE 2023, À LA SALLE DES LOISIRS DE BERTHIER-SUR-MER À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :
Claire Bossé Michèle Lamonde Jocelyn Lapointe
Chantal Godin Ginette Rochefort Sébastien Dufour

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault

ORDRE DU JOUR SANS VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. FINANCES
 - 3.1 ADOPTION DU BUDGET 2024
 - 3.2 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-À 2026
4. PÉRIODE DE QUESTIONS (uniquement sur 3.1 et 3.2)
5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

2023-140

UNANIMEMENT VOTÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. FINANCES

3.1 ADOPTION DU BUDGET 2024

REVENUS	2024	2023
Taxes	1 851 578.06\$	2 871 951\$
Tenant lieu de taxes	8 900\$	8 100 \$
Autres recettes de source locale	1 206 104.00\$	183 660 \$
Imposition de droits	37 100\$	102 788 \$
Autres revenus	282 726\$	107 547 \$
Transferts conditionnels	113 000\$	81 000 \$
<i>Surplus accumulés affectés non comptabilisé</i>	0\$	470 000 \$
Affectation surplus accumulé non affecté	250 000\$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	3 749 408.06\$	3 388 046 \$

DÉPENSES	2024	2023
Administration	648 766.70\$	571 385 \$
Sécurité publique	514 962.00\$	354 490 \$
Transport	817 004.00\$	775 091 \$
Hygiène du milieu	427 165.36\$	454 660 \$
Santé et bien-être	1 300\$	8 000 \$
Aménagement et urbanisme	178 668.00\$	224 000 \$
Loisirs et culture	858 660.00\$	695 770 \$
Frais de financement	53 700\$	54 650 \$
Remboursement de capital	250 000\$	250 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 749 408.06\$	3 388 046 \$

2023-141

UNANIMEMENT VOTÉ

D'ADOPTER le budget 2024 présentant des revenus et dépenses de 3 749 408.06\$, le tout tel que présenté et étudié par le conseil municipal.

3.2 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-À 2026

		2024	2025	2026
Administration				
X	X	X	X	X
Sécurité publique				
Habits de combats pompiers	Budget fonctionnement	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
Camion de pompier Autopompe	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)			1 400 000\$
Transport - Voirie				
Rue Principale Ouest	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)	2 300 000\$ (1 800 000\$) 600 000\$		
Rue Principale Est	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)			1 800 000\$
Rue du Capitaine	Budget fonctionnement	50 000\$		
Sécuriser le boul. Blais Est et Ouest	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)	250 000\$	20 000\$	
Véhicule de voirie 2	Budget fonctionnement	70 000\$		
Hygiène du milieu				
Réfection aqueduc datant de 1973 (plans et devis 2023 travaux 2024) Rue Principale	Règlement d'emprunt PRIMEAU OU FIMEAU	150 000 \$	3 000 000\$	
Reconfiguration du réseau d'égout sud	Règlement d'emprunt	1 500 000\$	500 000\$	
Boues étangs	Fond de roulement Avec réserve	50 000\$	50 000\$	50 000\$
Loisirs et culture				
Mise à jour Centre de loisirs	Budget fonctionnement	100 000\$	A déterminer	A déterminer
Aménagement des Parcs	Budget fonctionnement	200 000\$	100 000\$	
Aménagement site Plage	Budget fonctionnement	150 000 \$	10 000\$	
Église	Budget fonctionnement et Règlement d'emprunt	200 000\$	500 000\$	1 000 000\$
Achat terrain lot 3 476 963	Budget fonctionnement		200 000\$	
TOTAL :		3 346 000 \$	4 386 000\$	2 056 000 \$

2022-142

UNANIMEMENT VOTÉ

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisations 2024 à 2026, le tout tel que présenté et étudié par le conseil municipal.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTION

IMPORTANT : La période de question doit porter uniquement sur le budget et sur le plan triennal d'immobilisation.

5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.

Il est xx h xx

Président : Richard Galibois _____

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault _____